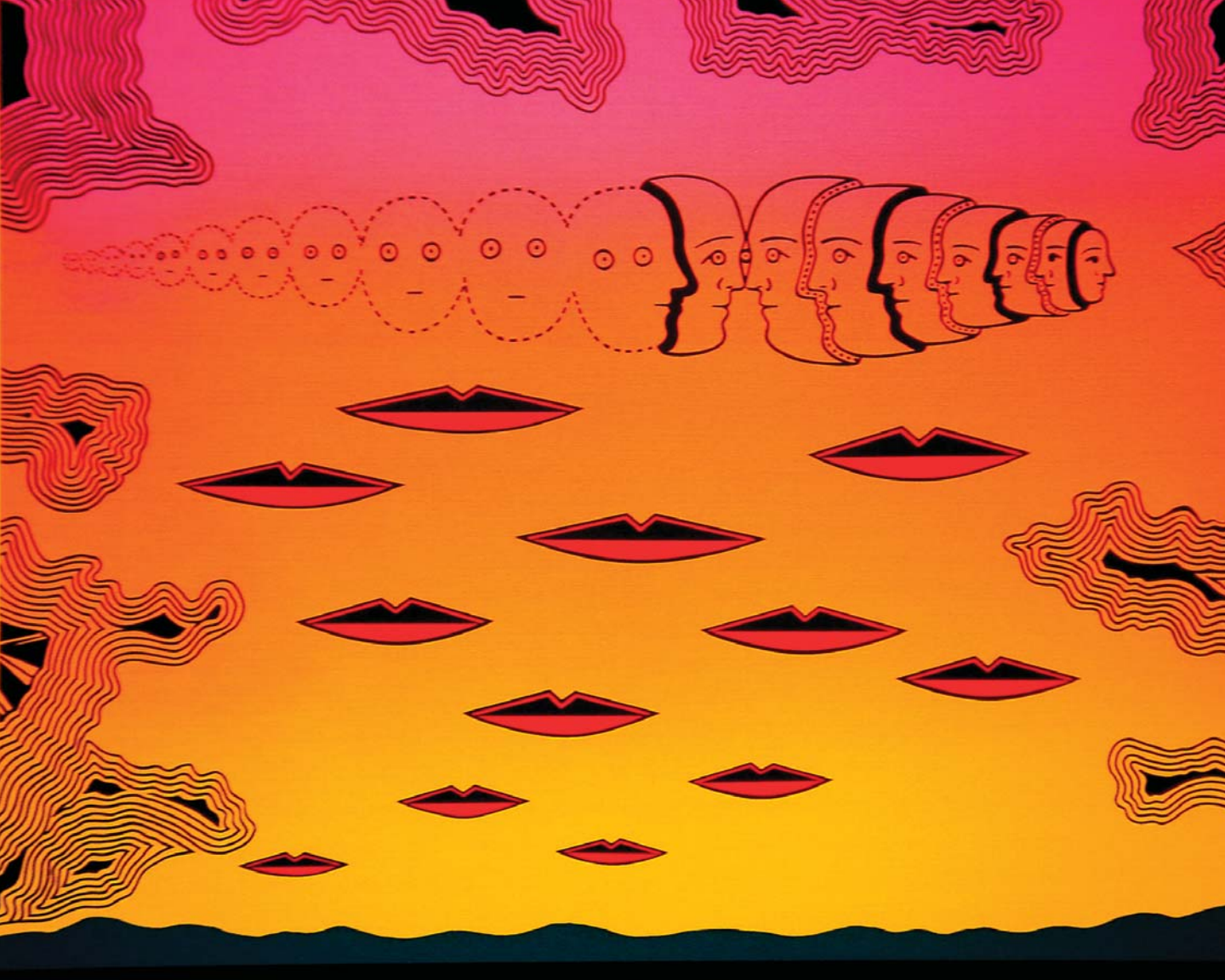


LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

quelques repères

Québec 

400 ANS



Recherche et rédaction :

Christine Eddie, Secrétariat à la politique linguistique

Collaboration :

Pierre Georgeault, Conseil supérieur de la langue française

Robert Vézina, Conseil supérieur de la langue française

Conseiller pour les questions historiques :

Jean Provencher

Révision linguistique :

Gisèle Delage, Secrétariat à la politique linguistique

Joëlle Chauveau, ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

Conception graphique :

Les Dompteurs de Souris

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-52120-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-52121-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2008

PRÉFACE

L'histoire de la langue française au Québec en est une de courage, de détermination et d'audace. Elle met en scène des générations d'hommes et de femmes qui, durant quatre cents ans, ont défié bien des probabilités pour bâtir un Québec où l'on peut aujourd'hui vivre en français.

Voici une chronologie de quelques grandes dates qui ont marqué l'évolution de la langue française sur le territoire du Québec. J'espère qu'elle permettra de mieux faire connaître la remarquable épopée d'une langue qui est parvenue à s'enraciner et à s'épanouir de ce côté-ci de l'Atlantique, et que nous sommes fiers de garder vivante.



Christine St-Pierre

*ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine,
responsable de la Charte de la langue française*

1688 FONDATION DE QUÉBEC

Durant le 16^e siècle, la présence de pêcheurs français sur les côtes, les voyages de Jacques Cartier et une importante tentative de colonisation en 1541 marquent les débuts de la vie française en Amérique. Mais c'est en 1608 que Samuel de Champlain installe le premier établissement qui deviendra permanent, sur le site actuel de la ville de Québec.



Henri Beau. *L'arrivée de Champlain à Québec.*

1608 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE: 28

1617 **PREMIÈRE FAMILLE FRANÇAISE**
Après deux séjours en Acadie, en 1606 et en 1610, Louis Hébert et Marie Rollet s'installent à Québec avec leurs trois enfants.

1632 **DÉBUT DES RELATIONS DES JÉSUITES**
De 1632 à 1673, les missionnaires jésuites rédigent des rapports annuels de la vie en Nouvelle-France. Cette œuvre, tout comme les textes écrits par Marie de l'Incarnation entre 1639 et 1672, sont deux des monuments littéraires de la Nouvelle-France.

PREMIERS APPORTS DES AUTOCHTONES À LA LANGUE FRANÇAISE

Attesté dès 1632, le mot *sagamité*, d'origine montagnaise (*innue*), désigne un potage fait à base de farine de maïs. Apprécié chez plusieurs nations amérindiennes, ce mets a été adopté par les colons français. *Sagamité*, comme bien d'autres emprunts (*achigan, Canada, caribou, Québec, etc.*), témoigne de l'apport des autochtones à la langue française et à la culture des francophones d'Amérique.

1635 **PREMIÈRES ÉCOLES À QUÉBEC**
À Québec, les Jésuites créent une école pour les garçons et, quatre ans plus tard, les Ursulines y ouvrent une école pour les filles.

1658 **PREMIÈRES ÉCOLES À MONTRÉAL**
Marguerite Bourgeoys aménage une école, mixte à l'origine. Celle-ci sera réservée aux filles à partir de 1666, lorsque les Sulpiciens ouvrent, à leur tour, une école pour les garçons.

1663 **ARRIVÉE DES PREMIÈRES « FILLES DU ROI »**
Entre 1663 et 1673, plus de huit cents jeunes filles célibataires émigrent en Nouvelle-France dans le cadre d'un effort de peuplement inédit. On les appelle « Filles du Roi » parce qu'elles ont été recrutées, transportées et dotées par le pouvoir royal.



C. W. Jefferys. *L'arrivée des Filles du Roy à Québec, 1667.*

1670 **UNE NOUVELLE IDENTITÉ**
Les Français établis à demeure sont nommés « Canadiens » (ou « Français-Canadiens »).

C'est une chose prodigieuse de voir l'augmentation des peuplades qui se font en ce pays. Les vaisseaux ne sont pas plutôt arrivés que les jeunes hommes y vont chercher des femmes et dans le grand nombre des uns et des autres on les marie par trentaine.
(Marie de l'Incarnation, 1667)

Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre Langue. On ne remarque même ici aucun accent.
(François-Xavier de Charlevoix, 1720)

La plupart des habitants du Canada, hommes et femmes, peuvent lire un texte, mais aussi écrivent assez bien.
(Pehr Kalm, 1749)

J'ai observé que les paysans canadiens parlent très bien le français [...].
(Marquis de Montcalm, 1756)

1734 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 37 700

1743 PREMIER GLOSSAIRE CANADIEN

Pierre-Philippe Potier, un missionnaire belge, rédige jusqu'en 1758 des calepins intitulés *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIII^e siècle*. Par la suite, de nombreux ouvrages consacrés au français du Canada seront produits.

1759 ARRIVÉE IMPORTANTE D'ACADIENS

Expulsés d'Acadie par les autorités britanniques quatre ans plus tôt, quelques milliers d'Acadiens se réfugient au Québec. Il y aurait aujourd'hui plus d'un million de Québécois de descendance acadienne.

1759 et 1760 CAPITULATIONS DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

Dans la foulée des affrontements entre la France et l'Angleterre, les victoires de l'armée anglaise en Amérique annoncent la fin de la Nouvelle-France.

1763 TRAITÉ DE PARIS ET PROCLAMATION ROYALE

Une partie de la Nouvelle-France devient la *Province of Quebec*. L'anglais est la langue du pouvoir et de la justice.

1763 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 70 000

1764 PREMIÈRE IMPRIMERIE À QUÉBEC

Les premiers journaux paraissent. Sur les neufs titres créés entre 1764 et 1806, huit sont bilingues tandis que *La Gazette du commerce et littéraire* (plus tard *La Gazette littéraire*), lancée en 1778 par Fleury Mesplet, est le premier journal de langue exclusivement française.

1774 ACTE DE QUÉBEC

L'Acte de Québec reconnaît officiellement la langue française, remet en vigueur les lois civiles françaises et permet la participation des Canadiens d'origine française au gouvernement civil de la colonie.

1791 ACTE CONSTITUTIONNEL

La Province de Québec est divisée en deux : le Bas-Canada (majoritairement francophone) et le Haut-Canada (majoritairement anglophone). Aucune disposition n'est prévue sur le statut des langues, mais jusqu'en 1840 le français et l'anglais sont utilisés dans l'enceinte de la Chambre d'Assemblée, et tout ce qui en découle l'est également dans les deux langues. Toutefois, la légalité du français comme langue des tribunaux est souvent remise en cause.



Il est indispensable d'ordonner que cette langue française soit la seule employée dans tout ce qui traitera et sera arrêté pour toute affaire publique, tant dans les cours de justice, que dans l'assemblée du corps législatif. (Michel Chartier de Lotbinière, 1774)

1791 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 140 000

Je supplie votre Excellence de considérer que je ne puis m'exprimer que dans la langue primitive de mon pays natal, et d'accepter la traduction en anglais de ce que j'aurai l'honneur de lui dire. (Jean-Antoine Panet au lieutenant-gouverneur, 1792)

17³ DÉBAT SUR L'EMPLOI DES LANGUES À LA CHAMBRE

Députés francophones et anglophones débattent durant trois jours de la langue des textes de lois. La Chambre d'Assemblée accepte finalement que les textes soient « mis dans les deux langues ».



Charles Huot. *Le débat sur les langues (séance de l'Assemblée législative du Bas-Canada le 21 janvier 1793).*

18 23 PÉTITION EN FAVEUR DU FRANÇAIS

Un projet d'union entre le Haut et le Bas-Canada vise à faire de l'anglais la langue officielle et à réduire le nombre de francophones à la Chambre d'Assemblée. Le député francophile John Neilson et le président de la Chambre, Louis-Joseph Papineau, déposent à Londres une pétition signée par plus de 60 000 protestataires. Les ministres britanniques décident de retirer le projet.

18 34 LES 92 RÉOLUTIONS

Votées par la Chambre d'Assemblée, les 92 résolutions sont un cri du cœur des Canadiens français pour défendre leurs droits, dont les droits linguistiques (articles 51 à 55). Le volumineux texte est envoyé à Londres, mais reste sans suite.

PREMIER GROUPE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES CANADIENS FRANÇAIS ET DE LEUR LANGUE

Ludger Duvernay fonde une société d'entraide et de secours qui deviendra la Société Saint-Jean-Baptiste. De nombreux autres groupes de défense du français ou des droits des francophones naissent par la suite.

Pourquoi dans un pays où l'on parle presque unanimement français, nomme-t-on des personnes qui n'entendent, ni ne parlent cette langue pour présider à l'enseignement qui se fait en français ? (Article paru dans Le Canadien, 26 avril 1820)

Bien que le français soit la langue presque universellement parlée, la plupart des journaux, les affiches, et jusqu'aux enseignes des marchands français sont en anglais. (Alexis de Tocqueville, 1831)

1834 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 520 000

1837

PREMIER ROMAN PARU EN FRANÇAIS

Philippe Aubert de Gaspé fils publie *L'influence d'un livre*. L'ouvrage est dédié à Thomas C. Aylwin, avocat de Québec et défenseur des intérêts des Canadiens français.

1837
et 1838

RÉBELLION DES PATRIOTES

Trois décennies de conflits politiques entre la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada et le gouvernement britannique aboutissent à un conflit armé entre une partie de la population civile et l'occupant militaire britannique. Le conflit se termine avec la déportation ou la mise à mort de 72 insurgés qui prônaient, notamment, l'égalité des langues française et anglaise.

[...] *qu'on se serve des langues Française et Anglaise dans toute matière publique.* (Extrait de la déclaration d'indépendance du Bas-Canada, proclamée en 1838 par Robert Nelson, l'un des chefs des Patriotes)



Charles Alexander. *Manifestation des Canadiens contre le gouvernement anglais à Saint-Charles en 1837 (dit aussi L'Assemblée des six comtés).*

1839 **RAPPORT DURHAM**

Chargé d'enquêter sur les causes de la Rébellion des Patriotes, le comte de Durham signe un rapport dans lequel il recommande que les deux Canadas soient réunis en une seule province qui deviendrait majoritairement britannique, que soit accélérée l'immigration britannique au Canada et que l'on retire aux Canadiens français les libertés accordées par l'Acte de Québec et par l'Acte constitutionnel.

1840 **ACTE DE L'UNION**

Le Haut et le Bas-Canada sont unis pour ne former qu'une seule et même « Province du Canada ». L'anglais devient la seule langue officielle (article 41), mais les réactions des Canadiens français sont si vives qu'en 1848, l'article 41 est aboli.

DÉBUT DE L'EXODE VERS LES ÉTATS-UNIS

Entre 1840 et 1930, 900 000 Canadiens français, en grande majorité du Québec, quittent leur sol natal pour s'installer aux États-Unis. Une minorité reviendra. Des millions d'Américains sont ainsi de descendance canadienne-française; l'écrivain Jack Kerouac et la chanteuse Madonna sont parmi les plus connus.

De nombreux Canadiens français du Québec vont aussi s'enraciner dans le nord et l'est de l'Ontario ainsi que dans l'Ouest canadien.

1847 **LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

Avec l'adoption de la Loi sur l'instruction publique, un véritable réseau d'écoles desservant la population de langue française émerge pour la première fois depuis 1760.

Le premier objectif du plan quelconque qui sera adopté pour le gouvernement futur du Bas-Canada devrait être d'en faire une province anglaise [...]. (Lord Durham, 1839)

L'histoire des Franco-Américains est pour beaucoup semblable à celle des Canadiens français; elle semble être un miracle perpétuel. (Henri Ledoux, 1912)

1851 LES FRANCOPHONES EN MINORITÉ

La population de langue anglaise dépasse celle de langue française et les Canadiens français sont, pour la première fois, minoritaires dans l'ensemble de la colonie.

1851 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 670 000

1852 PREMIÈRE UNIVERSITÉ DE LANGUE FRANÇAISE

L'Université Laval est créée à Québec.

Hélas! notre langue est en minorité sur les enseignes, et quand elle s'y montre, elle est souvent altérée et corrompue par le voisinage de l'anglais. (Jean-Jacques Ampère, 1855)



Henry Richard S. Bunnett, *Le Séminaire de Québec*. Fondé en 1663, le Séminaire abritera les salles de cours de l'Université Laval durant près d'un siècle.

1861 LES CANADIENS FRANÇAIS REDEVIENNENT MAJORITAIRES À MONTRÉAL

Minoritaires depuis une trentaine d'années, les Canadiens français redeviennent majoritaires à Montréal, notamment en raison de la migration rurale vers les villes.

1864 LE QUÉBEC, CHÂTEAU FORT DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

La mobilisation des élites canadiennes-françaises ne suffit pas. Les écoles catholiques et francophones ferment leurs portes en Nouvelle-Écosse, puis au Nouveau-Brunswick (1871), au Manitoba (1890), dans les Territoires du Nord-Ouest (1892) et en Ontario (1912). En Saskatchewan et en Alberta, aucune garantie constitutionnelle n'est accordée aux minorités franco-catholiques lors de la création de ces provinces en 1905. Le Québec devient alors le château fort de la solidarité culturelle et institutionnelle canadienne-française.



Rex Woods (d'après Robert Harris). *Les Pères de la Confédération, Conférence de Québec, 1864.*

Les langues anglaise et française pourront être simultanément employées dans les délibérations du Parlement général ainsi que dans la législature du Bas-Canada, et aussi dans les cours fédérales et les cours du Bas-Canada. (46^e résolution adoptée à la Conférence de Québec, 1864)

Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la Confédération. (John A. MacDonald, premier ministre du premier Parlement fédéral, 1867)

1867 ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

Le *Dominion du Canada* unit le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Les autres provinces et territoires sont créés ou redessinés plus tard. La constitution est ambiguë sur le partage des pouvoirs en ce qui a trait à la compétence en matière linguistique. Toutefois, l'article 133 donne au français et à l'anglais le statut de langues officielles aux parlements d'Ottawa et de Québec ainsi que devant les tribunaux fédéraux et québécois.

1871 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 926 000

1885 VIVE RÉACTION DU QUÉBEC À LA MORT DE LOUIS RIEL

Cinquante mille Montréalais sortent dans la rue pour exprimer leur révolte et leur tristesse en apprenant la mort de Louis Riel. Fondateur du Manitoba et leader des Métis (qui sont francophones), Riel a été arrêté, jugé coupable et exécuté à la suite d'une confrontation armée appelée « Rébellion du Nord-Ouest ».



1895 ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL

Trente hommes de lettres montréalais fondent l'École littéraire de Montréal dont fera partie le poète Émile Nelligan. Leur objectif: « travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à la conservation de la langue française et au développement de notre littérature nationale ».

J'ai le rêve de faire aussi des vers célèbres [...]. (Émile Nelligan, 1899)

1902 SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Sous l'égide de l'Université Laval, Adjudor Rivard et Stanislas Lortie fondent la Société du parler français au Canada, laquelle travaille à « la conservation, l'extension, la défense et la culture de la langue française, au Canada ».

1910 PREMIÈRE LOI QUÉBÉCOISE À CARACTÈRE LINGUISTIQUE

La Loi amendant le Code civil concernant les contrats faits avec les compagnies de services d'utilité publique (Loi Lavergne) oblige les compagnies de services publics (transports ferroviaire et maritime, télégraphe, téléphone et électricité) à servir leurs usagers et leurs abonnés en français ou en anglais.

1912 CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ce congrès rassemble des membres du clergé, des intellectuels et des hommes politiques du Québec, du Canada français et des États-Unis. Deux congrès semblables suivront en 1937 et en 1952. Des États généraux du Canada français seront également organisés en 1956 et en 1967.

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le gouvernement crée un organisme chargé de gérer les noms de lieux du territoire québécois qui deviendra, en 1977, la Commission de toponymie. Les travaux de l'organisme permettent au Québec d'établir une nomenclature géographique vivante qui reflète le caractère francophone de la société québécoise, mais souligne aussi l'apport fondamental de la communauté anglophone et des peuples autochtones à la toponymie québécoise.

La loi Lavergne et les luttes auxquelles elle a donné lieu ont fait plus, pour la vitalité de notre langue en ce pays, que les nombreux et éloquents discours des orateurs qui, à toute époque de notre histoire, ne nous ont jamais manqué. (Camille Tessier, 1912)

1922 PREMIÈRE STATION DE RADIO FRANCOPHONE

Ouverture à Montréal de CKAC, la première station de radio francophone en Amérique. Quatorze ans plus tard, la radio de Radio-Canada entre en ondes et son réseau français ne dessert d'abord que le Québec. Ces radios ainsi que plusieurs journaux et, plus tard, la télévision de Radio-Canada contribuent à la création de standards linguistiques se référant au « bon parler français ».



En 1940, à CKAC, l'animateur Roger Baulu transmet aux auditeurs les résultats d'un scrutin municipal à Montréal.

1931 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 2 292 000

1938 PREMIÈRE LOI FÉDÉRALE À CARACTÈRE LINGUISTIQUE

La Loi Lacroix « fait en sorte qu'un employé faisant déjà partie du service civil dans une province et ne parlant pas français ne puisse être transféré dans la province de Québec ».

1950 PREMIER REGROUPEMENT FRANCOPHONE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

L'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) est fondée à l'initiative d'un journaliste québécois.

LA CHANSON QUÉBÉCOISE SE FAIT CONNAÎTRE EN FRANCE

Félix Leclerc triomphe en France, ouvrant ainsi la voie à toute une génération de chansonniers québécois.

1951 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 3 347 000

Ce dont nous avions et ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'un commerce quotidien, familial, pratique avec le français. Des mots en premier lieu, beaucoup de mots, le plus grand nombre de mots possible. De quoi exprimer toute notre vie économique, intellectuelle et sociale. (Victor Barbeau, 1939)

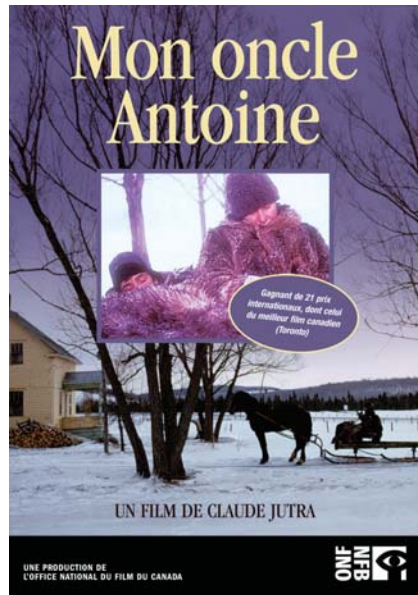
Au milieu d'un océan d'hommes et de femmes de langue anglaise, le français n'a de chance de survivre que s'il devient synonyme d'audace, de culture, de civilisation et de liberté. (Jean-Charles Harvey, 1945)

1952 DÉBUTS DE LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

CBFT, la première télévision à émettre au Canada, est située à Montréal. On y présente une programmation bilingue jusqu'en janvier 1954; par la suite, elle devient entièrement francophone.

1956 ESSOR D'UN CINÉMA EN LANGUE FRANÇAISE

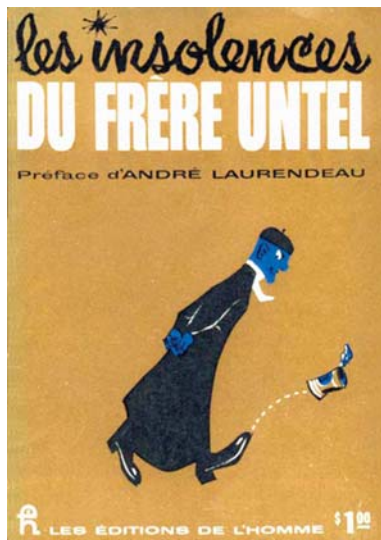
Dans la foulée du Rapport Massey qui suggère d'accorder une meilleure attention à la création de films pour le Canada français, l'Office national du film installe ses bureaux à Montréal.



Produit par l'ONF en 1971, *Mon Oncle Antoine* de Claude Jutra est considéré comme l'un des plus grands films de l'histoire du cinéma québécois.

1959 PREMIÈRE RÉFÉRENCE AU JOUAL

Le 21 octobre, André Laurendeau signe un article dans *Le Devoir* où il qualifie le parler des écoliers canadiens-français de parler *joual*. L'année suivante, dans un livre intitulé *Les insolences du Frère Untel*, Jean-Paul Desbiens dénonce le *joual*.



La langue est un bien commun, et c'est à l'État comme tel de la protéger. L'État protège les orignaux, les perdrix et les truites [...] et l'État devrait protéger [la langue] avec autant de rigueur. (Frère Untel, 1959)

1961 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 4 270 000

1961 OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Rattaché au ministère des Affaires culturelles qui vient d'être créé, cet organisme (aujourd'hui l'Office québécois de la langue française) est chargé de faire la promotion du français au Québec.

Il faut affirmer avec force que tout l'avenir de notre province doit s'édifier en fonction du fait français. (Jean Lesage, 1960)

Tout ce que nous avons vu et entendu nous a convaincus que le Canada traverse la période la plus critique de son histoire depuis la Confédération. Nous croyons qu'il y a crise [...].
(André Laurendeau et Davidson Dunton, 1965)

1965 COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME (COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON)

Créée par le gouvernement fédéral en 1963, la Commission dépose un rapport préliminaire dans lequel elle conclut, notamment, que les francophones se situent parmi les plus bas salariés au Canada et sont souvent obligés de travailler en anglais pour trouver et garder un emploi.

1967 NAISSANCE D'UNE IDENTITÉ QUÉBÉCOISE

Les résolutions adoptées lors des États généraux du Canada français qui ont lieu à Montréal confirment que les Canadiens français du Québec choisissent désormais de se nommer « Québécois » plutôt que « Canadiens français ».



1968 **CRISE DE SAINT-LÉONARD**

La Commission scolaire de Saint-Léonard (sur l'île de Montréal) adopte une résolution qui impose l'école française aux nouveaux élèves du cours élémentaire. La décision abolit les classes élémentaires bilingues créées en 1963 pour accueillir les nouveaux immigrants. Les réactions sont telles que le gouvernement québécois doit légiférer l'année suivante.

LE JOUAL COMME OUTIL D’AFFIRMATION

Trois mois avant la création des *Belles-sœurs* de Michel Tremblay, Yvon Deschamps, Robert Charlebois, Louise Forestier et Mouffe révolutionnent la scène culturelle québécoise avec *L’Ostidcho*, un spectacle iconoclaste et multidisciplinaire qui « parle québécois » et qui chante du rock en français. Le *joual* devient un outil d’affirmation identitaire.

[...]

*parlez avec l’accent de Milton
et Byron et Shelley et Keats*

speak white

*et pardonnez-nous de n’avoir
pour réponse*

*que les chants rauques de
nos ancêtres*

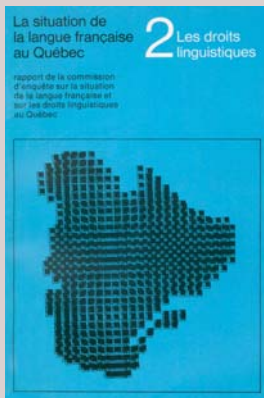
et le chagrin de Nelligan

[...].

(Michèle Lalonde, 1968)



Les Belles-sœurs de Michel Tremblay.



Nous recommandons que le gouvernement du Québec se donne comme objectif général de faire du français la langue commune des Québécois [...]. (Jean-Denis Gendron, 1972)

1969 LOI POUR PROMOUVOIR LA LANGUE FRANÇAISE (LOI 63)

La loi propose des mesures incitatives pour favoriser l'usage de la langue française, mais elle suscite beaucoup d'opposition parce qu'elle permet aux parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants.

LOI [FÉDÉRALE] SUR LES LANGUES OFFICIELLES

La première Loi sur les langues officielles est promulguée au Canada : elle reconnaît le français et l'anglais comme langues officielles de toutes les institutions fédérales au Canada.

1971 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 4 867 000

1973 RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC (COMMISSION GENDRON)

Chargée en 1968, par le gouvernement du Québec, de proposer des mesures législatives qui assurent les droits linguistiques de la majorité, la Commission recommande de faire du français la seule langue officielle au Québec.

1974 SUPERFRANCOFÊTE

Festival international de la jeunesse francophone, la Superfrancofête réunit des francophones de tous les continents à Québec.

*J'ai vu le loup, le renard,
le lièvre, spectacle de
Vigneault, Leclerc et
Charlebois pendant la
Superfrancofête.*



LOI SUR LA LANGUE OFFICIELLE (LOI 22)

La Loi sur la langue officielle fait du français la langue officielle du Québec. Elle impose l'usage du français dans l'affichage public. Elle oblige les entreprises qui veulent traiter avec l'État à appliquer des programmes de francisation. Elle limite l'accès à l'école anglaise.



Loi sur la langue officielle

(Loi 22, sanctionnée le 31 juillet 1974)

1. *Le français est la langue officielle du Québec*

[...] la langue française constitue un patrimoine national que l'État a le devoir de préserver, et [...] il incombe au gouvernement du Québec de tout mettre en œuvre pour en assurer la prééminence et pour en favoriser l'épanouissement et la qualité [...].
(Extrait du préambule de la Loi sur la langue officielle, 1974)

1976 BATAILLE DES GENS DE L'AIR

Les contrôleurs aériens et pilotes francophones du Québec affirment ne pas pouvoir travailler dans leur langue. Après des années de revendications, ils déclenchent une grève à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Montréal. Ils obtiennent de pouvoir communiquer en français dans certaines situations.



19 CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE (LOI 101)

La Charte de la langue française vise à « faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires [...] dans un esprit d'ouverture et de justice ».

Contestée à plusieurs reprises devant les tribunaux, la Charte voit plusieurs de ses dispositions initiales assouplies. Elle sera aussi modifiée dans un but d'actualisation.

Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité. L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. (Début du préambule de la Charte de la langue française, 1977)



En réalité, le français est une langue exclusivement masculine. Le féminin n'y figure que comme une redondance du masculin. [...] En somme, le féminin a été tiré du masculin comme Ève de la côte d'Adam. (Louky Bersianik, 1982)

1979 PREMIERS JALONS OFFICIELS DE LA FÉMINISATION DES TITRES

L'Office de la langue française recommande de féminiser, entre autres, les titres de femmes élues ou nommées à différents postes. D'autres pays francophones emboîtent progressivement le pas au Québec dans cette voie.

1987 DEUXIÈME SOMMET DE LA FRANCOPHONIE À QUÉBEC

Les représentants d'une quarantaine de pays ayant en commun la langue française se réunissent à Québec et assoient les bases d'une nouvelle concertation qui témoigne de la vigueur du jeune mouvement francophone et de sa volonté de s'affirmer comme forum international.

1988 UNE TÉLÉVISION DE LA FRANCOPHONIE

TVFQ-99 diffuse, au Québec, des émissions produites par la France depuis 1979. En 1988, elle cède la place à TV5 Québec-Canada, dont les émissions proviennent de toute la Francophonie.

TV5
WWW.TV5.ca

19 08 LA LANGUE, AU CŒUR DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE L'IMMIGRATION

L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration est adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Il assigne à l'immigration l'objectif de contribuer à la pérennité du caractère français du Québec et réaffirme que le français est la langue publique de la société québécoise.



[...] les choix de société caractérisant le Québec moderne [...] sont les suivants :

- une société dont le français est la langue commune de la vie publique;
- une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées;
- une société pluraliste ouverte aux multiples apports dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire. (Extrait de l'énoncé québécois de politique en matière d'immigration et d'intégration, 1990)

20 08 COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Entre novembre 2000 et juin 2001, une vaste consultation à travers le Québec alimente la réflexion de la société québécoise sur des questions linguistiques qui la préoccupent dont, particulièrement, la maîtrise du français.

Vivre au Québec me permet d'habiter une langue. Récemment, un journaliste venu m'interviewer s'étonnait que j'aie émigré au Québec. Parce que je voulais, lui ai-je répondu spontanément, vivre en français. (Émile Ollivier, 2000)

2006 | POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE : 5 917 000

2007 ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Le gouvernement du Québec a été l'un des premiers gouvernements à se déclarer officiellement en faveur d'un instrument international sur la diversité culturelle qui reconnaîtrait aux États et gouvernements le droit de soutenir la culture. La Convention de l'UNESCO, alors ratifiée par 56 pays, entre en vigueur le 18 mars 2007.

2008 400^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA VILLE DE QUÉBEC



SOURCES

L'essentiel de l'information contenue dans cette brochure provient de Plourde, Michel, Hélène Duval et Pierre Georgeault (sous la direction de). Le français au Québec 400 ans d'histoire et de vie, Éditions Fides et Publications du Québec, 2000.

Les ouvrages suivants ont également été consultés :

Bersianik, Louky. « Ouvrage de dame », *Les œuvres de création et le français au Québec*, Actes du congrès Langue et société au Québec, tome III, Éditeur officiel du Québec, 1984.

Bouthillier, Guy et Jean Meynaud. *Le choc des langues (1760-1960)*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971.

Lacoursière, Jacques. *Histoire populaire du Québec* (4 tomes), Sillery, Septentrion, 1995.

Lapointe, Gérard et Michel Amyot (sous la direction de). *L'état de la langue française au Québec. Bilan et prospective* (2 tomes), Conseil de la langue française, 1986.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain* (2 tomes), Montréal, Boréal, 1989.

Noël, Danièle. *Les questions de langue au Québec, 1759-1850*, Conseil de la langue française, dossier no 32, 1990.

Oury, Guy. *Marie de l'Incarnation, ursuline (1599-1672) : Correspondance*, Solesmes, 1971.

Poirier, Claude (sous la direction de). *Dictionnaire historique du français québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

Provencher, Jean. *Chronologie du Québec, 1534-2000*, Montréal, Boréal, 2000.

Roby, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Rêves et réalités*, Sillery, Septentrion, 2000.

Statistique Canada. Recensements, 1971 et 2006.

Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec (7 tomes), Montréal, Fides, 1980, 1982, 1984, 1987, 1994, 2003.

L'encyclopédie canadienne Historica, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index>.

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Page couverture : Alfred Pellan, *Andante*, 42 x 55 cm, sérigraphie, 1974; photographie Jacqueline Martin.

Henri Beau, *L'arrivée de Champlain à Québec*, 1903, huile sur toile, 325,4 x 591,8 cm; collection du Musée national des beaux-arts du Québec (34.04), ©Musée national des beaux-arts du Québec; photographie Patrick Altman.

C. W. Jefferys, *L'arrivée des Filles du Roy à Québec, 1667*, Bibliothèque et Archives Canada / Charles William Jefferys / C-010688.

Gazette littéraire, Bibliothèque et Archives Canada / Gazette littéraire pour la ville & district de Montréal, 1779/nlc-12548.

Charles Huot, *Le débat sur les langues (séance de l'Assemblée législative du Bas-Canada le 21 janvier 1793)*, Collection Assemblée nationale; photographie Francesco Bellomo.

Charles Alexander, *Manifestation des Canadiens contre le gouvernement anglais à Saint-Charles en 1837 (dit aussi L'Assemblée des six comtés)*, huile sur toile, 300 x 690 cm, collection du Musée national des beaux-arts du Québec (37.54), ©Musée national des beaux-arts du Québec; photographie Patrick Altman.

Henry Richard S. Bunnett, *Le Séminaire de Québec*, 1886, M662, Musée McCord, Montréal.

Rex Woods (d'après Robert Harris), *Les Pères de la Confédération, Conférence de Québec, 1864*, Rogers Communications Inc.

Émile Nelligan au début de 1899 / . Photo Laprès & Lavergne, Montréal. Université d'Ottawa, CRCCF, Collection Paul-Wyczynski (P19), Ph29-23-2.

CKAC (détail), Archives / *La Presse*.

Mon oncle Antoine ©1971 Office national du film du Canada.

Les insolences du Frère Untel, Éditions de l'Homme.

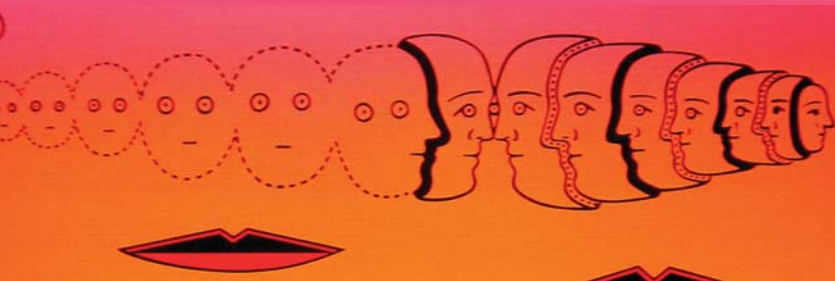
Les Belles-sœurs de Michel Tremblay, Rideau-Vert 1968; photographie Guy Dubois.

J'ai vu le loup, le renard, le lièvre; photographie *Le Soleil*, André Boucher.

Tout le Québec en marche pour vivre en français, Photothèque Serge Jongué – FTQ.

Logo de TV5, ©TV5 Québec-Canada.

400^e anniversaire de la ville de Québec, Luc Antoine Couturier.



Québec 

- Secrétariat à la politique linguistique
- Conseil supérieur de la langue française